

faites de part et d'autre, si l'on peut s'exprimer ainsi. Ainsi, par exemple, les Etats renouvelés du Dauphiné auraient voulu que le Président des Etats n'étant pas le Prince-Evêque de Grenoble, suivant l'ancienne coutume de la province, fût élu par l'Assemblée. Or, le Ministère nomma président l'Archevêque de Vienne, le Franc de Pompignan, ce qui fut accepté sous réserve de ne pas créer un précédent. En tout, on cherchait la conciliation et on saisissait avec empressement les moyens d'y parvenir. Cette disposition des esprits caractérise les trois réunions des Etats de Romans, dont la dernière nomma les Etats généraux. Les Etats veulent des réformes sans doute, mais ils désirent sincèrement correspondre aux bonnes intentions de Louis XVI, se préparant à donner le signal et à prendre lui-même l'initiative de ces réformes.

Cette convergence de vues exista donc, au moins en Dauphiné, jusqu'à la veille de 1789.

On comprend pourquoi un certain nombre de conservateurs se sont réunis, pour proposer de fêter à Romans le centenaire des Etats de 1788. Ces Etats étaient animés du même souffle que l'Assemblée de Vizille, et sous le rapport de la légalité, ils se trouvaient irréprochables. On pourra appeler cet anniversaire la fête de la Conciliation.

A. du B.

